

SUITE AU DÉBAT PUBLIC, LE PROJET EUROPACITY SE POURSUIT ET ÉVOLUE

Le débat public qui s'est tenu du 15 mars au 13 juillet 2016 s'inscrit pleinement dans la démarche de concertation menée depuis le lancement du projet, en associant les acteurs du territoire et les habitants à l'élaboration du projet. Permettant l'expression du plus grand nombre, le débat public a mis en lumière les attentes et préoccupations du territoire : l'emploi et la formation, les composantes et l'ambition environnementale du projet, ainsi que les modalités d'accès au site. Les participants ont également porté une attention particulière à l'association des acteurs locaux et institutionnels dans sa programmation et au cours des différentes étapes à venir. Autant de sujets dont le porteur du projet se saisira pour apporter des éléments de réponses dans la poursuite du projet.

LE DÉBAT PUBLIC EN CHIFFRES

4 mois de débat

5 réunions publiques générales

1 visite du site

3 conférences-débats

9 ateliers thématiques

10 arrêts du débat bus

156 avis sur le forum

296 questions

9 000 visiteurs sur le site internet
1 débat en ligne

40 cahiers d'acteurs



PLUS DE
2 000 participants

LE MAÎTRE D'OUVRAGE RÉAFFIRME LES PRINCIPES DIRECTEURS DU PROJET D'EUROPACITY

Un projet de nouvelle destination touristique inscrit dans l'ambition du Grand Paris.

Un concept hybride mixant culture, loisirs et commerces.

Une ferme urbaine au sein du projet pour favoriser les circuits courts au bénéfice des producteurs locaux.

Des parties du projet à usage public librement et gratuitement accessible à tous pendant les heures d'ouverture.

DES ÉVOLUTIONS SERONT APPORTÉES AU PROJET EUROPACITY

• **Une évolution de la conception architecturale** générale du projet pour renforcer son ouverture physique vers son environnement immédiat et améliorer les accroches urbaines.

• **Une prise en compte des attentes des habitants et du territoire**, notamment : une réalisation du parc des neiges conditionnée à des études approfondies sur son bilan environnemental, des actions dédiées pour favoriser l'accès au site en transports en commun, la possibilité de phaser la réalisation de la partie commerciale du projet, une réflexion sur un centre culturel innovant et inédit dédié à l'univers du 7^{ème} art.

• **La mise en œuvre d'une structure dédiée aux habitants en matière d'emploi et de formation**, EuropaCity Compétences pour accueillir, orienter, former les habitants, avec la participation de nombreux partenaires publics.

• **Un engagement pour la poursuite du dialogue auprès de l'ensemble des acteurs** du territoire, par une démarche innovante et ambitieuse d'information et de participation du public. Sollicitée par le porteur du projet, la CNDP a nommé deux garants chargés de veiller au respect des principes de concertation, en facilitant les échanges et en s'assurant de la bonne information de chacun.